



# DOSSIER RÉINSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

**conservatoire**  
Musique Danse

37 rue des Carmes  
15000 Aurillac  
04 71 45 46 20  
conservatoire@aurillac.fr



Accès portail usagers iMuse

## **Cadre réservé à l'administration**

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

Justificatifs Aurillacois : ..... Quotient familial : .....  
Extérieurs : ..... Tarif : ..... OSHA : ..... HIE : ..... EVA : .....  
Location instrument : ..... Location costumes de danse : .....  
Cursus :

## **TARIFICATION** (cf. grille tarifaire)

Nom et prénom de la personne responsable de la facturation : .....

Mobile : .....

E-mail : .....@.....

CP Ville : .....

Nom et prénom de l'élève : .....

Autre (s) membre (s) de la famille inscrit (s) au Conservatoire (frère, sœur, père, mère, enfant, conjoint) : .....

Le tarif des droits d'inscription est calculé, par l'administration, selon la situation de l'élève et le lieu de résidence principale. Dès lors que la période d'essai de 3 semaines est dépassée, le tarif est appliqué pour l'année entière.

Aucune facturation au prorata des cours suivis. La facture sera éditée pour l'année entière (1 seule échéance – sans prélèvement)

Une partie du règlement peut s'effectuer avec :

- les chèques Pass Cantal « activités sportives ou culturelles », à remettre obligatoirement à l'administration.

La déduction sera faite par l'administration du conservatoire avant l'émission de la facture annuelle.

- le pass Culture (voir l'administration pour l'offre)

## **POUR LES FAMILLES AYANT LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE À AURILLAC :**

- **tarif 1** : tarif préférentiel calculé uniquement sur la base des documents fournis

- **2** Justificatifs de domicile : avis **complet** de la taxe foncière de la **résidence principale** ou quittance de loyer **et** une facture d'électricité, de gaz, ou assurance habitation de moins de 3 mois.

- Avis d'imposition **complet** 2025 sur les revenus 2024 des membres du foyer.

- Attestation complète CAF ou MSA mentionnant le nom des parents, les prestations perçues, le nom des bénéficiaires et le quotient familial.

- Pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement de l'hébergeant, une copie de sa pièce d'identité et les 2 justificatifs de domicile cités ci-dessus. Pour la personne hébergée, 2 documents officiels de moins de 3 mois à son nom à l'adresse de l'hébergeant : attestation de la CAF, des Finances Publiques ou de la Sécurité Sociale.

- **tarif 2** : si vous ne souhaitez pas fournir les documents pour le calcul du quotient familial, le tarif maximum Aurillacois peut être appliqué seulement si vous fournissez 2 justificatifs de domicile : avis complet de la taxe foncière ou une quittance de loyer **et** une facture d'électricité, de gaz, ou assurance habitation de moins de 3 mois.

- **tarif 3** : si vous ne fournissez aucun justificatif permettant de bénéficier du tarif préférentiel Aurillacois, le tarif général extérieur sera appliqué.

## **POUR LES FAMILLES N'AYANT PAS LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE À AURILLAC :**

Le tarif général extérieur est appliqué. Il est dégressif pour les membres d'une même famille, à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit. La réduction ne s'applique pas aux élèves adultes.

## INFORMATIONS IMPORTANTES À TOUTES LES FAMILLES ET LES ÉLÈVES

Le Conservatoire à rayonnement départemental de musique et de danse d'Aurillac est un établissement municipal agréé par l'État.

Débuter une pratique artistique a un coût : celui de l'inscription, des manuels pédagogiques, l'entretien courant des instruments loués, l'achat de l'instrument quand la location n'est plus envisagée, les tenues, les chaussons, les costumes pour les danseurs et les protections auditives pour les élèves en musiques amplifiées.

L'attention, l'assiduité et la présence des élèves tout au long de l'année à l'ensemble des cours sont indispensables. Toute absence devra être justifiée par téléphone (04 71 45 46 20) ou par mail (conservatoire@aurillac.fr) et anticipée chaque fois que possible.

Nous vous rappelons que le code de l'éducation fait obligation d'assiduité, de travail et de respect des règles, des personnes et matériels (cf. règlement intérieur du Conservatoire)

Toute demande d'inscription ou de réinscription entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur. Ainsi, dès son inscription au conservatoire, l'élève s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur. Pour les élèves mineurs, les parents ou représentants légaux prennent le même engagement pour leur(s) enfant(s).

### **Sécurité des élèves mineurs :**

Je dégage le Conservatoire de toute responsabilité envers mon enfant en dehors de ses horaires de cours. J'ai bien pris note que mon enfant n'est sous la responsabilité du Conservatoire qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe et uniquement pour la durée du cours. Je dois m'assurer de la présence du professeur.

### **Le droit à l'image pour les élèves mineurs et majeurs :**

J'autorise l'utilisation de mon image (vidéogrammes, photographies, dessins, réseaux sociaux...) ou de celle de l'élève mineur concerné par cette inscription, captée dans le cadre de concerts, spectacles, cours programmés à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux de l'établissement, aux fins de valorisation de l'activité du Conservatoire. Cette autorisation est faite à titre gracieux. Dans le cas contraire, j'informe l'administration de ma décision par courrier à l'attention de la direction du Conservatoire.

### **Cours d'essai et assiduité :**

Il est proposé trois cours d'essai aux élèves. A l'issue de cette période, les élèves s'engagent à suivre tous les cours sur l'intégralité de l'année scolaire de façon assidue. Dans le cas contraire, les familles doivent obligatoirement le déclarer, par écrit, auprès de l'administration.

**Connaissance du règlement intérieur, règlement des études, tarifs :** consultables sur le site [Conservatoire Musique et Danse d'Aurillac](http://ConservatoireMusiqueetDanseAurillac.fr)



Je soussigné(e) .....  
(Nom et prénom du représentant légal ou de l'élève majeur)

Nom et prénom de l'élève mineur : .....

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études et m'engage à les respecter,
- Déclare avoir pris connaissance des tarifs d'inscription, de location d'instruments et de costumes de danse,
- Déclare avoir pris note que l'année commencée est due dans sa totalité,
- Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués sur le dossier d'inscription, notamment en ce qui concerne l'adresse de résidence principale.

Date : ...../...../2026

Signature (élève majeur ou responsable légal)